

## Évaluation des conducteurs âgés

### Processus de renouvellement des permis de conduire des conducteurs âgés

Les programmes de permis de conduire des conducteurs âgés visent à permettre à ces derniers de conduire le plus longtemps qu'ils le peuvent en toute sécurité. Tous les deux ans, les conducteurs qui ont atteint l'âge de 80 ans doivent :

- subir un examen de la vue;
- faire examiner leur dossier de conduite;
- participer à une séance éducative en groupe de 45 minutes et effectuer en classe deux brefs travaux de dépistage;
- au besoin, passer un examen pratique de conduite.

#### Consultation médicale découlant de la séance de renouvellement d'un permis de conduire

Selon le résultat de la séance éducative en groupe, vous pouvez être aiguillé vers la Section d'étude des dossiers médicaux pour d'autres évaluations. Vous serez tenu de déposer un rapport médical selon le résultat de cette consultation.

#### Quels types de renseignements médicaux seront exigés?

Si vous avez été aiguillé à la suite de la séance éducative de groupe, vous recevrez une lettre du ministère, y compris un formulaire d'évaluation cognitive. Votre médecin ou votre infirmier praticien devra remplir le formulaire d'évaluation cognitive. Veuillez remettre ce formulaire au plus tard à la date indiquée dans la lettre, sans quoi votre permis de conduire sera suspendu.

Votre médecin ou votre infirmière ou infirmier praticien peut effectuer une série d'examen, notamment des examens avec papier et crayon et des tests de mémoire, pour déterminer si vous pouvez continuer de conduire. Si le rapport de votre médecin ou de votre infirmière ou infirmier praticien confirme que vous ne satisfaites pas aux normes médicales exigées, votre permis de conduire pourrait être suspendu.

Cependant, si le rapport indique que vous pourriez tirer parti d'un examen pratique, vous pourriez devoir subir une évaluation des capacités fonctionnelles par un ergothérapeute.

#### En quoi consiste l'évaluation des capacités fonctionnelles?

L'évaluation des capacités fonctionnelles (également appelée *évaluation de la conduite*) est effectuée par un ergothérapeute et un moniteur d'école de conduite. Elle comprend une évaluation médicale en clinique et une évaluation de conduite sur route. L'évaluation peut durer de trois à quatre heures à l'un des centres d'évaluation des capacités fonctionnelles agréés par le ministère. Les ergothérapeutes qui travaillent dans ces centres possèdent la formation et l'expertise nécessaires pour évaluer l'incidence de votre état de santé sur votre capacité de conduire en toute sécurité.

L'évaluation clinique comprend :

- un dépistage visuel de base pour évaluer votre acuité visuelle, vision périphérique, perception de la profondeur, vision nocturne et réadaptation après éblouissement;
- un examen physique pour examiner l'amplitude des mouvements, le mouvement des articulations, la force, les sensations, l'équilibre, le délai de réaction et la mobilité;
- une évaluation des capacités cognitives et de l'attention visuelle pour évaluer votre attention, concentration, mémoire et contrôle des distractions.

L'évaluation de conduite sur route comprend :

- L'évaluation des manœuvres de conduite de base pour aider à déterminer si votre état de santé a une incidence sur votre capacité de conduire en toute sécurité

Une fois l'évaluation terminée, un rapport sera envoyé directement au ministère et votre cas sera examiné.

**Remarque :** Le ministère n'assume aucune responsabilité en ce qui a trait aux coûts du processus d'évaluation.

Une liste complète des centres agréés d'évaluation des capacités fonctionnelles se trouve sur la page Web relative aux examens médicaux. Veuillez consulter le site indiqué ci-dessous et cliquer sur « Centres agréés d'évaluation des capacités fonctionnelles »

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le processus d'examen médical et les normes médicales nationales, veuillez consulter le site Web du Bureau de perfectionnement en conduite automobile à l'adresse <http://www.mto.gov.on.ca/french/safety/medical-review.shtml>